

Décret n° 2021-249 du 22 février 2021 modifiant le décret n° 2020-2065 du 28 octobre 2020 fixant les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises intervenant dans les activités pétrolières et gazières et classement des activités de l'amont pétrolier et gazier dans les régimes exclusif, mixte et non exclusif

RAPPORT DE PRESENTATION

Le décret n° 2020-2065 du 28 octobre 2020 fixant les modalités de participation des investisseurs sénégalais dans les entreprises intervenant dans les activités pétrolières et gazières et classement des activités de l'amont pétrolier et gazier dans les régimes exclusif, mixte et non exclusif a prévu en son article 11 une annexe portant sur le tableau de classification des activités par régime.

Cependant, il est apparu nécessaire de donner à l'annexe une valeur décrétable.

Le présent projet de décret a pour objet de conférer à l'annexe relative au tableau de classification des activités par régime la même valeur juridique que le décret.

Telle est l'économie du présent projet de décret.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la loi n° 2019-04 du 1^{er} février 2019 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures ;

VU la loi n° 2019-03 du 1^{er} février 2019 portant Code pétrolier ;

VU la loi n° 2020-06 du 07 février 2020 portant Code gazier ;

VU le décret n° 2016-1542 du 03 août 2016 portant création et fixant les règles de fonctionnement du Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ), modifié par le décret n° 2020-2094 du 28 octobre 2020 ;

VU le décret n° 2020-791 du 19 mars 2020 relatif au Registre des Bénéficiaires Effectifs ;

VU le décret n° 2020-2098 du 1^{er} novembre 2020 portant nomination des ministres et secrétaires d'Etat et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2020-2100 du 1^{er} novembre 2020 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères ;

VU le décret n° 2020-2209 du 11 novembre 2020 relatif aux attributions du Ministre du Pétrole et des Energies ;

Sur le rapport du Ministre du Pétrole et des Energies,

DECRETE :

Article premier. - L'article 11 du décret n° 2020-2065 du 28 octobre 2020 est modifié et remplacé par les dispositions suivantes :

« *Article 11.* - Du tableau de classification des activités

Le tableau de classification des activités par régime est annexé au présent décret dont il fait partie intégrante.

Cette classification est revue périodiquement par le Secrétariat technique du CNSCL pour tenir compte de l'évolution de l'industrie pétrolière et gazière et des capacités du secteur privé national ».

Art. 2. - Le Ministre, Secrétaire général de la Présidence et le Ministre chargé des Hydrocarbures procèdent, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 22 février 2021.

Macky SALL

ANNEXE : Classification des Activités Pétrolières et Gazières (Amont)

La légende ci-dessous permet de lire le tableau de classification des activités

Légende E.....	Régime Exclusif.....
 M.....	Régime Mixte.....
 NE.....	Régime Non Exclusif.....
	A définir par le CNSCL.

CATEGORIE BIENS & SERVICES	Régime Capital SN min. % personnel	Proposé à la date du décret	Proposé à cinq (5) ans
1/ Services d'ingénierie			
Etudes conceptuelles & Avant-projet	Régime Capital SN min. % Personnel	NE	M
Etudes de base (FEED)	Régime Capital SN min. % Personnel	NE	M
Etudes détaillées de réalisation	Régime Capital SN min. % Personnel	NE	M
2/ Achat & approvisionnement de matériaux			
Acier (plaques, tuyaux, profilés, etc...)	Régime Capital SN min. % Personnel	M	M
Câbles électriques (LV)	Régime Capital SN min. % Personnel	M	M
Câbles électriques (HV)	Régime Capital SN min. % Personnel	M	M
Accessoires de tuyauterie (piping, vannes, pompes)	Régime Capital SN min. % Personnel	M	M
Ciments et bentonite pour le forage	Régime Capital SN min. % Personnel	M	E.....

CATEGORIE BIENS & SERVICES	Régime Capital SN min. % personnel	Proposé à la date du décret	Proposé à cinq (5) ans
2/ Achat & approvisionnement de matériaux			
Peintures spéciales (protection anticorrosion,...)	Régime Capital SN min % Personnel	M	E
Elingage en acier et accessoires d'amarrage	Régime Capital SN min % Personnel	M	E
Eléments en composés époxy renforcés (fibre de verre)	Régime Capital SN min % Personnel	M	E
Béton et armatures pour la construction de structures	Régime Capital SN min % Personnel	E	E
3/ Fabrication & construction			
Modules pour Topsides (Process)	Régime Capital SN min % Personnel	NE	NE
Piperack pour Topsides	Régime Capital SN min % Personnel	NE	NE
Module de Quartier d'habitation offshore	Régime Capital SN min % Personnel	NE	NE
Systèmes de production sous-marine complexes (Xtree, Têtes de puits)	Régime Capital SN min % Personnel	NE	NE
Systèmes de production sous-marine (manifold)	Régime Capital SN min % Personnel	M	M
Pipelines et risers rigides (Fabrication Onshore)	Régime Capital SN min % Personnel	M	E
Pipelines et risers rigides (Fabrication Offshore)	Régime Capital SN min % Personnel	M	M
Riser Flexibles	Régime Capital SN min % Personnel	NE	NE
Ombilicaux	Régime Capital SN min % Personnel	NE	NE

CATEGORIE BIENS & SERVICES	Régime Capital SN min. % personnel	Proposé à la date du décret	Proposé à cinq (5) ans
3/ Fabrication & construction			
Lires de dilatation et connexion d'équipements sous-marins (Spools & jumpers)	Régime Capital SN min. % Personnel M E
Structures en acier légères (>50 tonnes : petites structures soudées types PLET, fondations types mudmat, guidage et supportage de têtes de puits)	Régime Capital SN min. % Personnel E E
Structures en acier moyennes (50t - 250t : fondations types mudmat, pile ou ancres à succion)	Régime Capital SN min. % Personnel M M
Structures en acier lourdes (>250t : Arche support pour riser/ombilic, Flèche de torchère)	Régime Capital SN min. % Personnel NE M
Structures en béton légères (matelas de protection de pipelines)	Régime Capital SN min. % Personnel E E
Structures en béton lourdes (Caisson pour jétée,...)	Régime Capital SN min. % Personnel M E
Travaux BTP	Régime Capital SN min. % Personnel M E
4/ Activités de support au forage			
Service de support aux études de réservoir	Régime Capital SN min. % Personnel M M
Service de support au forage	Régime Capital SN min. % Personnel M M
Transport et traitement de résidus de forage (waste management)	Régime Capital SN min. % Personnel E E
Nettoyage des citernes (tank cleaning)	Régime Capital SN min. % Personnel E E
Machine shop	Régime Capital SN min. % Personnel E E
Service de support à la complétion (achèvement de puits)	Régime Capital SN min. % Personnel M M

CATEGORIE BIENS & SERVICES	Régime Capital SN min. % personnel	Proposé à la date du décret	Proposé à cinq (5) ans
5/ Activités de support à l'exploration subsurface			
Services d'acquisition de données sismiques	Régime Capital SN min % Personnel	M	M
Services d'analyses de données sismiques	Régime Capital SN min % Personnel	M	M
Service de support au forage d'exploration	Régime Capital SN min % Personnel	M	M
6/ Activités de support au transport et approvisionnement offshore et à la gestion de déchets			
Base logistique	Régime Capital SN min % Personnel	E 60% 50%	E 90%
Gestion du parc à tubes	Régime Capital SN min % Personnel	E 51% 50%	E 90%
Transport du personnel vers les plateformes (via hélicoptères)	Régime Capital SN min % Personnel	M 40% 50%	M 90%
Support régulier offshore (Remorqueurs, bateaux d'approvisionnement, gestion de déchets,...)	Régime Capital SN min % Personnel	E 51% 50%	E 51% 50%
Support régulier onshore (Gestion de déchets et nettoyage citerne, transport routiers, matériels et véhicules lourds,...)	Régime Capital SN min % Personnel	E 51% 50%	E 51% 50%
Support ponctuel (Location de moyen de levages,...)	Régime Capital SN min % Personnel	M	E 51% 50%
7/ Activités de support aux personnes, installations et Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE)			
Support aux personnes (Sécurité, santé,...)	Régime Capital SN min % Personnel	E	E
Location de bureaux	Régime Capital SN min % Personnel	E 51% 90%	E 51% 90%
Hébergement (hôtellerie)	Régime Capital SN min % Personnel	E 51% 90%	E 51% 90%

CATEGORIE BIENS & SERVICES	Régime Capital SN min. % personnel	Proposé à la date du décret	Proposé à cinq (5) ans
7/ Activités de support aux personnes, installations et Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE)			
Conciergerie et Restauration collective	Régime E Capital SN min. 51% % Personnel 30%	E 51% 90%	E 51% 90%
Echafaudages et travaux en hauteur	Régime M Capital SN min. 30% % Personnel 30%	M 30% 30%	E 51% 90%
Support aux sites & Installations (Nettoyage, sécurité, protection incendie,...)	Régime M Capital SN min. % Personnel	M	E
8/ Systèmes d'information, informatique, communication			
Support à l'installation des systèmes	Régime E Capital SN min % Personnel	E	E
Support aux activités des systèmes (Logiciel, programmation, maintenance, conseil,...)	Régime M Capital SN min % Personnel	M	E 51% 50%
9/ Activités de support aux opérations & installations marines			
Services aux opérations marines (Dragage, sondages, inspection, plongée,...)	Régime M Capital SN min % Personnel	M	M
Services aux installations marines (Système de production sous-marin, mouillage, pipelines, ombilics, risers,...)	Régime M Capital SN min % Personnel	M	M
Service aux activités de pré-mise en service (Pre-commissioning)	Régime M Capital SN min % Personnel	M	M
Service aux activités de branchement et de mise en service (commissioning)	Régime M Capital SN min % Personnel	M	M
10/ Services d'inspection, de relevé, d'essai et de certification			
Inspection & relevé	Régime M Capital SN min % Personnel	M	E
Essai	Régime M Capital SN min % Personnel	M	E
Certification	Régime M Capital SN min % Personnel	M	M

CATEGORIE BIENS & SERVICES	Régime Capital SN min. % personnel	Proposé à la date du décret	Proposé à cinq (5) ans
11/ Expertise et conseil			
Expertise et conseil de complexité « modeste » (Administration, Contrôle & gestion de documents,...)	Régime Capital SN min % Personnel M E
Expertise et conseil de complexité « élevée » (QA/QC, HSE, Analyse de risque, soudage,...)	Régime Capital SN min % Personnel M M
12/ Finance et Assurance			
Finance	Régime Capital SN min % Personnel M E
Assurance	Régime Capital SN min % Personnel E E
13/ Activités de maintenance et réparation			
Services de maintenance et de réparation des équipements à terre (véhicules, signalisation, station de service,)	Régime Capital SN min % Personnel M E
Maintenance de matériels de sécurité	Régime Capital SN min % Personnel E 51% 50% E 51% 90%
Services de maintenance et de réparation des équipements en mer (Topsides, Système de production sous-marin, mouillage, pipelines, ombilics, risers,...)	Régime Capital SN min % Personnel M M